
ICANN73 | Forum virtuel de la communauté – Rédaction du communiqué du GAC (1 sur 4)
Mercredi 9 mars 2022 – 12h30 à 14h00 AST

La séance a commencé. Merci de lancer l'enregistrement.

JULIA CHARVOLEN : Bienvenue à la séance du GAC de rédaction du communiqué à l'ICANN 73, le mercredi 9 mars à 16 h 30 UTC.

Pour des contraintes de temps, nous n'allons pas faire l'appel aujourd'hui. Mais la feuille de présence des membres du GAC sera disponible en annexe du communiqué du GAC et dans les procès-verbaux des séances.

Pour que la participation au modèle multipartite de l'ICANN soit transparente, nous demandons de vous connecter aux séances Zoom en utilisant votre nom complet. Vous pourriez être retiré de la séance si vous ne vous connectez pas en utilisant votre nom complet. Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire, veuillez le taper dans le chat en ajoutant au début ou à la fin de votre phrase le mot < QUESTION > ou < COMMENT > pour que tous les participants puissent le voir.

Le service d'interprétation pour les séances du GAC est disponible dans les six langues de l'ONU et le portugais. Les participants peuvent sélectionner la langue dans laquelle ils souhaitent écouter ou parler en

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas, il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

cliquant sur l'icône d'interprétation dans la barre d'outils de Zoom.

Quand vous prendrez la parole, dites votre nom pour les enregistrements et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Veuillez parler clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos, et assurez-vous de mettre sur muet tous vos autres dispositifs.

Finalement, cette séance, comme toutes les autres activités de l'ICANN, est régie par les normes de conduite requise par l'ICANN. Pour référence, vous trouverez le lien vers cette politique sur le chat.

Maintenant, je vais donner la parole à la présidente du GAC, Manal Ismail.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup, Julia. Et rebienvue à tous.

Nous voici réunis pour la première séance de rédaction du communiqué. Nous avons prévu de consacrer quatre séances à la rédaction de ce communiqué. Il y en a une, demain, qui pourrait ou pas être nécessaire. Mais en tout cas, la séance présente durera 90 minutes.

J'espère que vous avez eu l'occasion de lire le communiqué. Nous l'avons déjà lu hier, on a vu ce qui était déjà prêt. Je réitère mes remerciements au personnel de soutien et aux collègues du GAC qui ont ajouté leur texte au communiqué à ce stade précoce, et je vous invite maintenant à faire une lecture du communiqué. Mais nous nous focalisons sur ce qui doit être révisé en fonction de nos discussions

d'hier. Et puis, on reviendra sur ce qu'il nous manque pour vérifier l'état de situation et prévoir les séances à venir.

Alors, défilons un peu et arrêtons-nous dans les parties qui ont été modifiées depuis hier.

Comme cela a été dit hier, les parties qui sont surlignées devront être confirmées le moment venu. Donc, ce texte apparaît déjà sur le communiqué, mais surligné, pour vérifier s'il s'avère toujours vrai, le moment venu.

Dans la partie 2 des activités intercommunautaires, nous avons légèrement modifié le libellé en y ajoutant un point à l'ordre du jour de notre réunion bilatérale avec l'ALAC de demain. Et nous avons ajouté le point de coordination ALAC-GAC à l'échelle nationale. Cela est inclus comme sujet d'intérêt qui a été proposé par l'ALAC, que le GAC a bien accueilli et qui fera partie de notre ordre du jour pour la réunion de demain.

On continue d'avancer, et voyons s'il y a eu d'autres modifications. Il y avait une erreur de frappe dans la partie des affaires internes, sous le titre Direction du GAC. On a modifié. Au lieu de dire a remercié, on dit remercie. *Thanks* au lieu de *thanked*. Et on a vérifié la durée des mandats des vice-présidents, qui est de deux ans et non pas d'une année. C'est-à-dire qu'à la fin de cette réunion, on sera à la moitié du mandat de la présidence, et non pas à la fin.

Donc la phrase dit maintenant la fin de la réunion ICANN 73 marque le début d'un nouveau mandat pour les vice-présidents entrants qui se

joignent à l'équipe, qui ont participé à l'équipe de direction du GAC qui était composée comme suit. Et la liste des noms.

Je remercie donc cette correction. Nous allons accepter ce texte.

Si vous avez des commentaires, n'hésitez pas à lever la main.

Nous avons ajouté le texte correspondant au PSWG. Je vais le lire doucement.

FABIEN BETREMIEUX :

Manal, si vous me permettez. Benedetta était responsable de faire défiler le texte sur l'écran. Et je ne sais pas si c'est mon écran sur Zoom, mais il semblerait qu'on a des problèmes de connectivité. Ça ne se met plus à jour.

Donc, Benedetta essayez peut-être de revenir en arrière. Doucement. Il semble y avoir un petit problème, un bogue. Benedetta, est-ce que vous pourriez vérifier de votre côté comment cela s'affiche sur Zoom ?

BENEDETTA ROSSI :

De mon côté, tout semble être correct. Je vais arrêter le partage de mon écran pour voir si ça change.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : D'accord. Entretemps, je vais céder la parole à Nigel. Je vois qu'il la lève, donc allez-y.

ROYAUME-UNI :

Oui. Merci. Bon après-midi. Merci, Manal.

Nous voulions vous demander de revenir en arrière. Au début du communiqué, vous aviez fait allusion aux déclarations qui ont été faites par les membres du GAC dans la séance plénière de lundi dernier.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui, on revient en arrière. Voilà. Merci, Benedetta. Je vois que le problème a été réglé. Merci, Fabien, également. Nigel, allez-y.

ROYAUME-UNI :

Oui, l'écran est bon. Il y a une phrase que le secrétariat a proposée pour l'ajouter. Et il s'agit de la phrase qui dit le GAC souhaite faire référence aux déclarations formulées par les membres du GAC, etc. Donc, nous en avons discuté plus tôt aujourd'hui et l'idée serait de proposer une petite modification à cette phrase afin qu'elle soit un peu plus spécifique, mais également pour que le public général le comprenne un peu mieux au moment de lire ce communiqué à l'avenir. Il faudrait préciser sur quoi portaient ces déclarations, surtout. Même si les déclarations, bien sûr, portaient sur la lettre qu'a envoyée le vice-premier ministre de l'Ukraine à l'ICANN. Vous avez un poids qui allait bien au-delà de cela. Donc le texte qu'il nous semble qu'il pourrait être utilisé pour reprendre ce qui est dit serait le GAC voudrait évoquer les déclarations formulées par les membres du GAC vis-à-vis des actions entreprises par la Fédération de Russie contre l'Ukraine, virgule, pendant la séance plénière d'ouverture du GAC.

Nous sentons que cela reflète un peu mieux sur quoi portaient les

déclarations. Bien sûr, les autres membres du GAC pourraient s'exprimer à ce sujet également. Merci.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup, Nigel. Confirmez, s'il vous plait, si ce qui apparaît à l'écran en ce moment est bien ce que vous avez proposé. Donc, à propos des actions entreprises par la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

ROYAUME-UNI : Oui, tout à fait.

Et pendant la séance plénière d'ouverture du GAC [inaudible]. Bien sûr, on garderait la note en bas de page avec la référence aux déclarations complètes.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Très bien. Merci

Nigel. Nous avons reçu une proposition de texte de la part du Royaume-Uni ; vous l'avez à l'écran en ce moment. Je vais faire une pause pour voir s'il y a d'autres commentaires par rapport à ce texte qui a été proposé.

Ceci n'étant pas le cas, je pense qu'on peut avancer. Nous allons accepter cette suggestion. On va garder donc la phrase telle qu'elle a été proposée et s'assurer que la note en bas de page ne disparaisse pas au moment de supprimer le texte qui a été biffé.

Bien sûr, je réitère. Nous allons ajouter le lien pour accéder au procès de la séance contenant les déclarations. Julia a déjà consolidé en un fichier l'intégrale des déclarations. Il nous en manque deux, et dès que tout aura été complété, ce sera joint au procès. Mais comme vous le savez, cela pourrait prendre un certain temps pour les procès que d'apparaître. Il ne sera pas publié en même temps que le communiqué probablement.

Nigel, est-ce une nouvelle demande de prise de parole ? D'accord.

En l'absence d'autres commentaires, je pense qu'on peut donc revenir au texte sur le PSWG.

Oui, il fallait éteindre un microphone. Merci, c'était fait. Le texte que nous avons reçu de la part du groupe de travail sur la sécurité publique a été envoyé par Laureen et par les coprésidents du PSWG. Nous remercions tous ceux qui y ont participé bien sûr.

Le PSWG du GAC a poursuivi ses travaux pour lutter contre l'utilisation malveillante du DNS et promouvoir l'accès efficace aux données d'enregistrement de noms de domaine. Le PSWG a mené une séance de mise à jour sur l'utilisation malveillante pour le GAC qui a compris : 1) une présentation de la part d'un des auteurs d'une étude récemment publiée sur l'utilisation malveillante du DNS, qui avait été demandée par la Commission européenne, 2) des mises à jour sur les différentes initiatives de l'organisation ICANN, la GNSO et les entités privées de rechercher, évaluer et atténuer l'utilisation malveillante du DNS. Une initiative pour évaluer, rechercher et atténuer, 3) une présentation de suivi de la part du Japon, qui portait sur les titulaires de nom de

domaines malveillants et sur les stratégies qu'ils utilisent pour éviter d'être identifiés et être tenus pour responsable.

Le PSWG a également souligné son intérêt continu sur l'utilisation malveillante du DNS et discuté des possibles futures mesures qui incluraient l'évaluation de la manière dont les dispositions contractuelles pourraient être améliorées pour répondre à l'utilisation malveillante du DNS.

Deuxième paragraphe, le PSWG a continué à participer de manière active au soutien du petit groupe du GAC, à travers la participation à l'équipe de révision de la mise en œuvre de l'étape 1, de l'équipe de cadrage de l'exactitude de la GNSO, et la petite équipe de la GNSO discutant de l'évaluation de conception opérationnelle de l'organisation ICANN portant sur les recommandations de l'étape 2 de l'EPDP.

Le PSWG a souligné l'importance de l'exactitude des données d'enregistrement pour pouvoir enquêter et dissuader l'utilisation malveillante du DNS. Le PSWG a souligné que l'ODA soulevait de nombreuses questions par rapport à l'usage et les coûts anticipés et notait la possibilité qu'un programme pilote soit un ajout de valeur qui pourrait réduire, ici entre guillemets, réduire le risque général, à travers l'usage d'un prototype aux fins de réduire les incertitudes des questions opérationnelles et techniques spécifiques.

Dans le cadre de l'ICANN 73, le PSWG a entrepris des discussions avec l'organisation ICANN, y compris des représentants du bureau du responsable de la technologie de l'ICANN, l'équipe de sécurité, stabilité

et résilience, l'équipe de domaines mondiaux et stratégie, et le service de conformité contractuelle, le Comité consultatif sur la sécurité, la stabilité (SSAC), les groupes de représentants de bureaux d'enregistrement et d'opérateurs de registre, et le groupe de représentants des parties prenantes mondiales. Entre parenthèses, propriété intellectuelle, unité constitutive des utilisateurs commerciaux et fournisseurs de services Internet de la GNSO, IPC, BC et ISP).

Je pense qu'il nous manque ici la fin des guillemets. Et qu'on a une parenthèse en trop. Merci, Fabien.

Est-ce que le texte continue ?

Je vais m'arrêter ici pour voir s'il y a des commentaires. Très bien. Je vois qu'il n'y en a pas, alors nous pouvons continuer pour voir s'il y a de nouveaux textes par rapport à hier.

FABIEN BETREMIEUX :

Manal, je crois qu'hier nous avons passé en revue la section du cadre d'intérêt mondial public et au moment de passer en revue ce point, il y a eu des discussions par rapport aux présentations du Conseil d'administration ; il y avait un texte qui était attendu.

Nous travaillons pour essayer de refléter les opinions qui ont été exprimées, y compris le texte. Il y a eu des changements au niveau du format et nous y travaillons. Et nous attendons un texte supplémentaire qui devrait nous arriver de la part d'Avri Doria, je crois.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci beaucoup, Fabien. Et je m'excuse de continuer à donner des suggestions. Je ne conteste pas ce que vous venez de dire. Je me demande tout simplement si on devrait remercier Avri Doria et Yvette également, la personne qui a fait la présentation sur l'étude commanditée par l'Union européenne sur l'abus du DNS. Je me demande également si nous devrions ouvrir la porte à d'autres remerciements ou pas pour être cohérents au niveau des remerciements. Je me demande quel serait le critère à appliquer. Il faut bien savoir qui nous remercions.

C'est juste une question pour que l'on puisse y réfléchir. Je demande aux collègues du GAC qu'ils y réfléchissent ou s'il y a des suggestions, parce que, Fabien, je vois qu'il y a un message sur le chat. Merci de m'avoir donné le nom exact. C'est Yvette Paulovics.

Merci, Nigel, d'avoir partagé votre point de vue dans le chat. Et vous confirmez le nom de la personne et qu'elle était une intervenante externe. Cela pourrait être un critère.

FABIEN BETREMIEUX : Dans ce communiqué, nous n'avons pas vérifié si cela a été fait de manière systématique dans d'autres communiqués du GAC, dans d'autres réunions du GAC. Mais dans les 10 dernières années, on a remercié un vaste éventail de personnes et c'était la pratique. Donc ce

ne serait pas incohérent s'il s'agit d'un membre de la communauté qui a fait une présentation pour le GAC.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci, Fabien. Je pense qu'on pourrait remercier Yvette en tant qu'intervenante externe et Avri en tant que membre du Conseil d'administration pour le temps qu'ils nous ont consacré.

Je regarde le chat pour voir s'il y a des demandes de prise de parole, et sinon je vois qu'il y a une confirmation explicite de Jorge dans le chat. Sinon votre silence voudra dire que vous êtes d'accord.

Fabien, est-ce que c'est une ancienne main ?

FABIEN BETREMIEUX : Oui, Manal.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci. Est-ce qu'il y a d'autres éléments à ajouter pour ce qui est des procédures pour de nouvelles séries de nouveaux gTLD ? Nous avons passé en revue le texte hier.

Merci, Jorge, pour vos commentaires dans le chat. Le temps que vous avez consacré et qui nous a permis de participer à la séance, je suis tout à fait d'accord. Je vois que Luisa aussi est d'accord. Luisa, représentante du Canada.

Et donc que si on fait défiler le texte, nous avons un texte ajouté dans la section « Atténuation de l'abus du DNS ». Nous pourrions alors relire le

texte une fois de plus.

Le texte dit, le GAC a discuté de la récente étude sur l'abus du DNS fournie par la Commission européenne. Cette étude fournit de nombreuses études de cas, clarifie les différents acteurs de l'écosystème de l'Internet et fournit des recommandations sur comment les différents acteurs, par exemple bureaux d'enregistrement, opérateurs de registre, revendeurs, hébergeurs, titulaires de nom peuvent répondre aux abus du DNS qui ont lieu dans les différentes couches du système du DNS. Même si toutes les activités illégales ou malveillantes sont couvertes par l'étude et même si ces activités qui sont couvertes par l'étude ne rentrent pas dans la mission de l'ICANN, le GAC est un forum important pour le gouvernement afin que l'abus du DNS puisse être discuté.

En plus, le GAC a exprimé son appréciation pour l'initiative, le rapport final du groupe d'études techniques qui a publié l'initiative de facilitation de la sécurité du DNS commanditée par le PDG de l'ICANN qui s'occupe des incidents de sécurité en temps réel ciblant l'infrastructure du DNS.

Finalement, le GAC note que les nouvelles concernant le lancement prochain d'un outil de signalement d'abus centralisé, tel que celui développé par l'Institut d'abus du DNS, et a exprimé son intérêt pour recevoir des informations plus détaillées sur cet outil lorsqu'il sera disponible.

Je pense qu'on pourra peut-être ajouter des acronymes quand on parle de cet outil centralisé ; ça s'appelle CART.

Et je me demande si nous avons un paragraphe supplémentaire, je crois. Il a été présenté par le Japon. Alors nous allons le lire.

En nous basant sur les discussions de l'ICANN 72 sur la question de *hopping* de bureaux d'enregistrement où les titulaires évitent des conséquences de l'abus du DNS en transférant leur nom de domaine à un bureau d'enregistrement différent, le GAC a discuté des scénarios où les titulaires de nom qui semblent être les mêmes sont impliqués dans différents noms de domaine abusif avec le même bureau d'enregistrement. L'exactitude des données d'enregistrement, ainsi que des audits permanents efficaces auprès des bureaux d'enregistrement, pourrait aider à réduire ce type d'abus du DNS.

Le GAC considère que la coopération avec d'autres groupes et d'autres programmes de notification fiables entre d'autres options actuellement en discussion au sein de la communauté de l'ICANN pourrait faire l'objet de discussions également.

Maintenant, je regarde le chat pour voir s'il y a des commentaires. Je vois que Nigel est d'accord pour supprimer le mot finalement. Merci, Royaume-Uni, et États-Unis, vous avez la parole.

ÉTATS-UNIS :

Nous considérons la phrase où l'on dit des discussions robustes qui ont eu lieu dans la séance plénière. Peut-être on pourrait donc en parler en une ou deux phrases ?

Et je suggère donc si l'on pourrait donc ajouter cela ici. Si cela est possible, on pourrait fournir le texte prochainement.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci, Susan. Donc vous voulez dire au tout début ou quelque chose ici dans cette section ? Désolée, je n'ai pas bien compris.

ÉTATS-UNIS : Quelque chose qui pourrait être placé dans cette section. Je ne suis pas tout à fait sûre où cela pourrait être placé, mais essayer de refléter le sujet qui a été abordé en plénière.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Très bien. On en prend note. Je vois Nigel qui a levé la main. Nigel, vous avez la parole.

ROYAUME-UNI : Merci beaucoup. Mon commentaire concerne le dernier paragraphe que nous avons lu. Je pense que le mot discussion, à la fin, n'est pas tout à fait juste. Nous allons considérer ou nous allons envisager, mais s'il ne s'agit pas uniquement de discussion. Je pense que c'est un peu plus que des discussions. Je sais que ce n'est pas un point majeur, mais je voulais attirer votre attention sur cela.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci, Nigel. On en prend note. Je vois que le Japon aussi —

Pardon, le texte a été soumis par le Japon pour refléter la présentation qui a été faite par le Japon. Et je vois que le Japon est d'accord pour accepter la suggestion faite par Nigel. Merci le Japon.

Susan, c'est une nouvelle main, ou c'est une ancienne main.

ÉTATS-UNIS : C'est une ancienne main.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : S'il n'y a pas d'autres commentaires par rapport à cette section, merci pour le texte qui nous a été fourni et donc je prends note de la suggestion d'ajouter une phrase plus tard.

Nous pouvons maintenant passer à une autre section. Je vois que Chris est d'accord pour changer le mot discussion. Est-ce que nous pouvons revenir au texte ?

Mérite qu'on l'examine davantage. Est-ce qu'il y a des remarques par rapport à cette deuxième amélioration ?

Fabien, s'il vous plait.

FABIEN BETREMIEUX : Je voulais dire tout simplement que dans la sous-section 5, nous n'avons pas pris en compte la section 2.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Je me demandais s'il y avait des éléments nouveaux par rapport

à hier. C'est pour cela qu'on n'a pas lu cette section 2, mais on pourrait la relire.

Benedetta ?

BENEDETTA ROSSI : Je voulais dire que le responsable thématique a changé la dernière phrase. Il a changé la référence au communiqué du GAC. Donc cela vaudra la peine de relire le paragraphe.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci, Benedetta et Fabien.

Donc on va alors relire. Le texte sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD dit, le GAC a discuté des séries ultérieures de nouveaux gTLD et a reçu des informations de la part de l'organisation ICANN sur l'état de situation du travail sur l'étape de conception opérationnelle (ODP) relative aux recommandations de politiques du rapport final du PDP sur des procédures pour de nouvelles séries de nouveaux gTLD. Le GAC gardera des canaux de communication ouverts avec le GAC et fournira des commentaires, lorsque cela sera approprié, à la suite d'une invitation du Conseil d'administration envoyée au GAC et la GNSO pour faciliter le dialogue entre le GAC et la GNSO. pour faciliter le dialogue afin d'explorer une solution sur les génériques fermés. Le GAC entend répondre de manière favorable, sachant qu'il exprime sa volonté de contribuer à cet effort. Le GAC continuera à parler, à discuter pour chercher une solution de compromis relative aux candidatures sur des génériques fermés dans la prochaine série de nouveaux gTLD, et cela

dans le respect du communiqué du GAC de Pékin.

Et il y a la référence à l'accès des registres exclusifs, annexée uniquement pour les registres qui démontrent un objectif d'intérêt public.

Est-ce qu'il y a des commentaires par rapport à ceci ? S'il n'y en a pas, soyez attentifs, vous allez recevoir donc la lettre. Je ne sais pas si elle a été distribuée, mais elle le sera prochainement. Donc il s'agit d'une réponse affirmative à la demande qui a été formulée par le Conseil d'administration.

Velimira vient d'envoyer un message sur le chat. Elle dit, on discute toujours de l'exactitude parmi les responsables thématiques. Mais nous serons prêts bientôt, je pense.

D'accord. Merci, Velimira, c'est noté.

Benedetta confirme que la lettre a été circulée auprès des membres du GAC plus tôt aujourd'hui. Merci, Benedetta, très efficiente ; elle fait du *multitasking*.

Nous avons deux titres qui nous manquent toujours, à savoir l'exactitude des données d'enregistrement. Et Velimira vient de confirmer que le texte sera envoyé sous peu. Et la mise en œuvre des recommandations de l'étape 1 de l'EPDP.

À ce sujet, Chris a dit qu'il pouvait contribuer avec une version préliminaire du texte. Est-ce qu'il manque autre chose ? Sinon, le plus important, ce serait de savoir s'il y a autre chose que l'on devrait prévoir

d'ajouter dans la partie des avis du GAC au Conseil d'administration.

Fabien ?

FABIEN BETREMIEUX : Par rapport à l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS, il y a un commentaire qui contient une version du texte proposée par les États-Unis.

Je ne sais pas si vous voulez lire le texte existant ?

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui.

FABIEN BETREMIEUX : D'accord, on va coller donc le texte de ce commentaire pour pouvoir le dire. Voyons si c'est cohérent.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui, allez-y.

ÉTATS-UNIS : Désolée, je n'ai pas levé la main.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : C'est bon, allez-y. On essaie d'insérer le texte que vous avez partagé avec Fabien dans le chat, et on voulait vous demander de confirmer que c'est le bon endroit.

ÉTATS-UNIS : Oui. Je pense que c'est bon. Je voudrais savoir ce qu'en pensent les autres. Pour les États-Unis, c'est ce qui nous convient. Merci.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : D'accord. Merci, Susan. On va d'abord lire cette phrase qui dit ce qui suit. La séance plénière a considéré les questions liées à l'utilisation malveillante du DNS, au niveau de la distinction entre les enregistrements malveillants et les sites Web compromis. Il était universellement accordé que la distinction est importante, et un certain nombre de possibilités de travail futur ont été soulignées.

Est-ce que la dernière phrase vous convient ? *a number of opportunities*.
Ou est-ce qu'il manque ici le mot *where* ?

Velimira lève la main d'abord ; allez-y, Velimira.

VELIMIRA GRAU : Merci, Manal. Aucun problème avec la phrase, et je me demande si le reste du texte qui parle d'utilisation malveillante du DNS est lié à la plénière du GAC, à la plénière de l'ICANN. Et dans ce sens, ne serait-il pas plus approprié de le déplacer dans le texte ? Rien contre la version du texte, par contre. C'est juste pour être sûre.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Merci, Velimira. Oui, ça m'a l'air raisonnable.

Je pense ici à haute voix. Peut-être pourrait-on le déplacer à la fin de la

partie qui porte sur l'utilisation malveillante du DNS? Ou alors correspondrait-il plutôt de le mettre parmi les résumés des plénières où nous parlons de la participation du GAC? Avez-vous des préférences?

VELIMIRA GRAU : Non.

ÉTATS-UNIS : Merci, Velimira. Oui, nous reconnaissons ce que vous dites et il n'y aurait aucun problème de notre côté pour l'ajouter à la fin.

Et puis, par rapport à la question de Manal, oui peut-être que le mieux serait d'ajouter le mot *where* ici. On pourrait aussi dire *and*, mais *where*, je pense, est le mieux.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Très bien. Merci. Merci, Susan.

Donc [inaudible] supprimer ce qui est entre crochets en haut et garder le texte à la fin tel qu'il apparaît à présent. C'est parfait. Merci.

Au moment de faire une lecture finale, je pense qu'il faudrait que l'on s'assure que les paragraphes soient bien connectés. Peut-être qu'on devrait utiliser des connecteurs.

Merci, Fabien, de l'avoir ajouté là pour nous rappeler de revenir dessus plus tard.

Velimira, est-ce une nouvelle demande de prise de parole ?

VELIMIRA GRAU : Non, désolée Manal. Je ne sais pas pourquoi mon écran a changé avec cette nouvelle version. Je ne vois plus ma main lorsqu'elle est levée. Donc je ne me suis pas rendue compte que je devais la baisser.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Aucun problème. À part le texte sur l'exactitude, est-ce qu'il nous manque d'autres paragraphes ? Je signale que dans la partie des avis de consensus du GAC au Conseil d'administration, il n'y a rien ; ce qui est bon. Mais je le signale, de sorte que si nous sommes conscients qu'il y a un avis qui sera proposé, ce sera plus simple. Je le signale pour que vous me le disiez si c'est le cas. Fabien, y a-t-il des propositions spécifiques ?

FABIEN BETREMIEUX : Non, c'était pour vous dire qu'en ce moment on travaille sur la mise en œuvre des recommandations de l'étape 1 de l'EPDP et sur l'utilisation malveillante du DNS. C'est tout.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Très bien. Faut-il que l'on passe en revue d'autres parties du communiqué, Fabien ? Peut-être que je les ai oubliées ?

FABIEN BETREMIEUX : Non, Manal. Vous n’avez rien oublié. Nous avons passé en revue toutes les modifications. Et dans le texte du PSWG, il y a une seule modification qui a été apportée. Mais je pense que ça ne change pas le fond. Autrement, nous avons relu tout ce qui était disponible.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : D’accord. Je pose la question aux collègues du GAC pour savoir s’ils souhaitent intervenir. Nigel, oui. Vous levez la main.

ROYAUME-UNI : Désolé d’intervenir encore une fois. Ce n’est pas pour proposer un avis du GAC au Conseil d’administration. Je suis sûr que ça vous rassurera. Du moins pas du côté du Royaume-Uni. Mais parmi les sujets d’importance pour le GAC, j’ai signalé cela sur un mail hier.

J’ai participé à une séance sur l’acceptation universelle ; c’était une séance intercommunautaire. Et demain nous allons discuter avec l’ALAC. Ce qui est toujours un privilège pour nous, et l’acceptation universelle fait partie de l’ordre du jour pour cette réunion bilatérale.

Bien sûr, en fonction de la discussion, je pense qu’il pourrait être pertinent de réfléchir au moins sur l’importance de la connectivité universelle, le multilinguisme sur Internet. Ce n’est pas ici pour générer des controverses. C’est juste pour le signaler en tant que sujet d’importance pour le GAC. Peut-être que cela sera mieux défini demain en fonction de la discussion. Merci.

FABIEN BETREMIEUX : Manal, votre microphone est éteint.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Désolée. Merci. Merci, Nigel. Effectivement, il s'agit d'un sujet d'intérêt, non seulement pour le GAC, mais également – ou en tout cas, il y a beaucoup qui est en cours, en particulier dans le domaine des gTLD. Donc oui, cela vaudrait la peine que de l'évoquer. Merci également de rester au courant de ce qui se passe ailleurs dans la communauté. J'apprécie votre commentaire. Peut-être devrait-on ajouter un titre sur l'acceptation universelle, et, demain, on aura une autre séance qui sera consacrée au communiqué si besoin. Donc on verra en fonction du temps, mais je ne prévois pas qu'il va y avoir énormément de texte à revoir demain. Et je ne suppose pas que ce soit un sujet de polémique, comme le disait Nigel.

Donc je pense que si on ne parvient pas à conclure le texte aujourd'hui, peut-être qu'on pourrait garder ce rappel et revenir dessus après la réunion avec l'ALAC demain, avant notre séance de clôture.

Est-ce que vous êtes tous accords. Nigel confirme sur le chat. Et je ne vois pas d'autres demandes de prise de parole. S'il n'y a rien d'autre à en discuter en ce moment, je pense qu'on pourrait peut-être profiter d'une pause un peu plus longue et permettre aux collègues qui travaillent sur la rédaction du texte de prendre un peu plus de temps pour s'y consacrer.

On se revoit à l'heure de la séance suivante. La prochaine séance se tient à 14 h 30 heure de San Juan, 18 h 30 UTC. Est-ce que cela vous

semble raisonnable ?

Nigel, de l'Union des télécommunications des Caraïbes, demande le lien pour accéder au document Google du communiqué. Donc je vais demander au personnel de le partager encore une fois sur le chat.

FABIEN BETREMIEUX : Manal, je vais envoyer le lien par mail à la liste de diffusion. Autrement, le lien sur le chat serait public.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Oui, d'accord, c'est juste. Nigel, vous allez recevoir le lien à travers la liste de diffusion. Merci, Luisa, pour votre confirmation. Oui, une pause un peu plus longue serait mieux pour permettre aux collègues de se consacrer aux parties qui nous restent. Et nous nous réunirons pour reprendre notre travail et voir le texte et faire une lecture finale du communiqué, peut-être. Et ce sera tout. Encore une fois, merci à tous.

J'apprécie énormément le travail que vous avez fait jusqu'ici. Nous avons beaucoup avancé et je m'attends vraiment à voir le texte qui nous manque. Je vous rappelle qu'il y aura un titre pour l'acceptation universelle, sujet sur lequel on reviendra. Donc, si ce n'était pas fait, il faut ajouter ce texte sur l'acceptation universelle dans la partie des sujets d'intérêt ou d'importance pour le GAC suivant la suggestion de Nigel.

FABIEN BETREMIEUX : Oui, je confirme Manal. Ça a été fait.

MANAL ISMAÏL, PRÉSIDENTE DU GAC : Parfait. Merci. Très bien. Et j'ai reçu le mail avec le lien également.

Donc vous devrez tous avoir le lien pour accéder au communiqué dans vos boîtes à mail. Je vous encourage à communiquer hors ligne par rapport au texte du communiqué. Nous nous reverrons à 14 h 30 heure de San Juan, comme je l'ai dit, 18 h 30 UTC.

Merci à tous. Au revoir. L'enregistrement est arrêté.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]